

**Domaine Public**

(En application de l’article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques)

**Objet** :

La Commune de Bastia envisage de mettre à disposition des emplacements pour l’installation de 9 stations de trottinettes électriques en libre-service pour l’année 2024.

La localisation des stations est conforme au plan ci-joint.

Aucun raccordement au réseau électrique ne pourra être autorisé dans le cadre de la présente procédure.

Le présent avis vise à recueillir toute autre manifestation d’intérêt concurrente.

**Conditions de mise à disposition** :

Le candidat devra proposer l’installation de 9 stations de trottinettes électriques en libre-service.

Le candidat s’engage à régler la redevance d’occupation du domaine public selon le tarif en vigueur.

**Procédure** :

Toutes déclarations de manifestation d’intérêt doivent être adressées au service du domaine public, hôtel de ville, 20410 Bastia cedex, par courrier ou courriel à l'adresse suivante : [domaine-public@bastia.corsica](mailto:domaine-public@bastia.corsica) sous la forme d’un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de demande avec présentation de l’entreprise

- Un projet accompagné de photos présentant l’installation des équipements

- Attestation d’assurance

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois

- Tarifs pratiqués

**Date limite de réception des réponses** : Vendredi 17 novembre 2023 à 17h00

*Mis en ligne le 19 octobre 2023*